



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en- Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 1^{er} décembre 2025 à 19 h 00 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillères Nathalie Dumas, Martine Gamache, Marie- Eve St-Arnaud, les conseillers Sylvain Archambault, Robert Lafèche ainsi que François Leduc formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mélanie Ménard.

Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

La mairesse, Mélanie Ménard ne participe pas au vote sauf dans le cas où elle se manifeste

ORDRE DU JOUR ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er décembre 2025
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025
- 4 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 4.1 Desjardins - Désignation des maires suppléants 2025-2026 comme signataires
 - 4.2 Don - Soutien financier Maison d'hébergement pour femme victimes de violence conjugale - HINA
 - 4.3 Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations - article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1)
- 5 FINANCES
- 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
 - 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - novembre 2025
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Motion de remerciements - Véronique Smith-Beauvais
 - 7.2 Fin d'emploi - Matricule 43-59
- 8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Règlement sur les PIIA - projets de construction
- 9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE
 - 9.1 Désignation - Représentante élue désignée - Réseau Biblio Montérégie
- 10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 Octroi de contrat - Serres et Pépinières Champlain - Aménagement paysager 2026
- 11 RÉGLEMENTATION
- 12 AFFAIRES NOUVELLES
- 13 COMPTES DU MOIS



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



13.1 Déboursés de novembre 2025

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13663-12-01 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er décembre 2025

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er décembre 2025.

Résolu à l'unanimité

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

13664-12-01 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025.

Résolu à l'unanimité

4 DIRECTION GÉNÉRALE

13665-12-01 4.1 Desjardins - Désignation des maires suppléants 2025-2026 comme signataires

CONSIDÉRANT que MM. Sylvain Archambault, maire suppléant du 18 novembre 2025 au 30 juin 2026 et Robert Laflèche, maire suppléant du 1er juillet au 31 décembre 2026 vont être amenés à signer des chèques pour le compte de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'à la demande de Desjardins, il y a lieu que cette autorisation soit adoptée par le Conseil.

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

D'AUTORISER MM. Sylvain Archambault et Robert Laflèche à être signataires selon la période respective durant laquelle ils exerceront la fonction de maire suppléant.

Résolu à l'unanimité

13666-12-01 4.2 Don - Soutien financier Maison d'hébergement pour femme victimes de violence conjugale - HINA

CONSIDÉRANT que la Maison HINA oeuvre auprès des femmes victimes de violences conjugale et leur(s) enfant(s);



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT que la Maison HINA demande un soutien de la Municipalité.

Il est proposé Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

D'OCTROYER une aide financière à la Maison HINA d'une somme de 1 000\$.

Résolu à l'unanimité

4.3 Dépôt d'un extrait du registre public des déclarations - article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1)

La greffière-trésorière procède au dépôt devant le Conseil d'un extrait du registre public des déclarations faites, le cas échéant, par un ou des membres du Conseil en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait avait été déposé.

Il est à noter qu'aucune déclaration n'a été faite en 2025.

5 FINANCES

6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - novembre 2025

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 30 novembre 2025.

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

13667-12-01 7.1 Motion de remerciements - Véronique Smith-Beauvais

Il est proposé par Martine Gamache, appuyée par Robert Laflèche

DE DÉCERNER une motion de remerciements à Véronique Smith-Beauvais pour les 5 années de services rendus auprès du service incendie et de lui souhaiter une bonne continuation.

Résolu à l'unanimité

13668-12-01 7.2 Fin d'emploi - Matricule 43-59

Il est proposé par Martine Gamache, appuyée par Robert Laflèche

DE METTRE fin au contrat d'emploi du pompier 43-59 suivant les recommandations du directeur du Service de sécurité incendie.

Résolu à l'unanimité

8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

13669-12-01 8.1 Règlement sur les PIIA - projets de construction



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



CONSIDÉRANT le Règlement 476-2021 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT les demandes de permis de construction, reconstruction, d'agrandissement, rénovation, modification et affichages traitées par le service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale au niveau urbanistique;

CONSIDÉRANT que la présente résolution ne dispense pas le requérant d'obtenir toute autorisation ou tout permis requis par la loi ou tout autre règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité Consultatif d'urbanisme (C.C.U.) datés du 24 novembre 2025 et du responsable de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a pris connaissance des recommandations du Comité Consultatif d'urbanisme (C.C.U.);

Il est proposé par Robert Lafèche, appuyé par Martine Gamache

D'APPROUVER la construction d'une maison type unifamiliale de 2 étages soit d'environ 31' x 36' avec garage intégré, le tout tel que soumis pour la propriété du 191, 23^e Rue Ouest. *Noter que la présente demande sera mise en attente du fait qu'il y a présentement un règlement de contrôle intérimaire en vigueur;*

D'APPROUVER la construction d'une maison type unifamiliale de 1 étage soit d'environ 33' x 50' avec garage intégré, le tout tel que soumis pour la propriété du 192, 25^e Rue Ouest. *Noter que la présente demande sera mise en attente du fait qu'il y a présentement un règlement de contrôle intérimaire en vigueur;*

D'APPROUVER la construction d'une maison type unifamiliale de 1 étage soit d'environ 36' x 30', le tout tel que soumis pour la propriété du 202, 35^e Rue Ouest. *Noter que la présente demande sera mise en attente du fait qu'il y a présentement un règlement de contrôle intérimaire en vigueur;*

D'APPROUVER la construction d'une maison type unifamiliale de 1 étage soit d'environ 39' x 51' avec garage annexé, le tout tel que soumis pour la propriété du 206, 35^e Rue Ouest. *Noter que la présente demande sera mise en attente du fait qu'il y a présentement un règlement de contrôle intérimaire en vigueur;*

D'APPROUVER la construction d'une maison type unifamiliale de 1 étage soit d'environ 44' x 28' en déclin de vinyle, le tout tel que soumis pour la propriété du 225, 48^e Rue Ouest. *Considérant la présence d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) la propriété sera raccordée au réseau d'aqueduc municipal mais sera sur une installation septique réglementaire;*

D'APPROUVER la reconstruction d'une maison unifamiliale d'environ 35' x 33' sur 1 étage. À la suite d'un incendie majeure affectant l'intégrité de la



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



maison, reconstruction de la maison sur fondation existante, le tout tel que soumis pour la propriété du 245, 19^e Avenue Ouest;

D'APPROUVER la construction d'une maison unifamiliale d'environ 32' x 35' sur 2 étages avec garage intégré. Construction alimentée en eau par un puits artésien et sur une installation septique réglementaire, le tout tel que soumis pour la propriété du 301, 22^e Avenue Est;

D'APPROUVER la construction d'une maison type unifamiliale ayant également un logement d'appoint de type bigénérationnel. Propriété de 2 étages soit d'environ 70' x 38' avec garage intégré, le tout tel que soumis pour la propriété du 479, 16^e Avenue Est. *Considérant la présence d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) la propriété sera raccordée au réseau d'aqueduc municipal mais sera sur une installation septique réglementaire;*

D'AJOUTER les dossiers complets à la liste d'attente officielle considérant le règlement de contrôle intérimaire en vigueur si applicable. De plus, le conseil municipal a pris acte qu'en vertu de la réglementation applicable, une demande de permis de construction mise en attente en raison d'un règlement de contrôle intérimaire (RCI) doit être analysée selon la réglementation en vigueur au moment de l'émission du permis, et non selon les règles en vigueur lors du dépôt de la demande. Ainsi, toute modification réglementaire survenue entre le dépôt de la demande et la levée du RCI sera applicable.

Résolu à l'unanimité

9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

13670-12-01 9.1 Désignation - Représentante élue désignée - Réseau Biblio Montérégie

CONSIDÉRANT la Municipalité est membre du Réseau Biblio Montérégie;

CONSIDÉRANT qu'un membre élu doit être nommé comme représentant municipal auprès du Réseau Biblio Montérégie.

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

DE DÉSIGNER Mme Marie-Ève St-Arnaud comme représentante municipale auprès du Réseau Biblio Montérégie.

Résolu à l'unanimité

10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

13671-12-01 10.1 Octroi de contrat - Serres et Pépinières Champlain - Aménagement paysager 2026

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de préserver un aménagement paysager de haute qualité sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les 4 fleurons de la Municipalité pour symboliser la variété des espèces florales et la qualité de l'aménagement;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par François Leduc, appuyé par Sylvain Archambault

D'OCTROYER le contrat d'entretien de l'aménagement paysager à Serres et Pépinières Champlain pour la saison 2026, le tout selon la soumission du 27 octobre 2025 pour un montant de 40 000 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER l'achat de 50 pots de fleurs plus terre, fleurs et entretien, qui seront parsemés sur le territoire dès la saison prochaine pour la somme de 3 780 \$ taxes en sus;

D'AUTORISER la directrice générale à approprier les sommes nécessaires et à les affecter au paiement de cette dépense.

Résolu à l'unanimité

11 RÉGLEMENTATION

12 AFFAIRES NOUVELLES

Mme Mélanie Ménard, mairesse prend la parole pour informer l'assistance de divers dossiers ou évènements :

1. Beau succès pour la Guignolée 2025 et remerciements aux citoyennes et citoyens pour leur générosité;
2. Automate d'appels d'urgence : rappel de la nécessité de s'inscrire et d'encourager voisins, amis et famille à en faire autant;
3. Passerelle : aucun développement à partager pour l'instant;
4. Camp de jour : une rencontre est planifiée en janvier avec Frédéric Lanoue, directeur du camp Youhou;
5. Régie intermunicipale d'eau potable Henryville Venice : depuis deux semaines améliorations des communications ;
6. Dépouillement de l'arbre de Noël le samedi 6 décembre de 10 h à 13 h au centre culturel;
7. Marché de Noël les 13 et 14 décembre 2025 au centre culturel;
8. Stationnement de nuit, rappel de l'interdiction de stationnement dans les rues du 15 novembre au 1er avril de 23 h à 7 h.

13 COMPTES DU MOIS

13672-12-01 13.1 Déboursés de novembre 2025

Il est proposé par Nathalie Dumas, appuyé par Robert Lafèche



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de novembre 2025, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 621 614,27 \$;

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 521 292,38 \$ tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

Résolu à l'unanimité

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

30 citoyens présents.

13673-12-01 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 31.

Résolu à l'unanimité

Mélanie Ménard
Mairesse

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Mélanie Ménard, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mélanie Ménard
Mairesse

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

MUNICIPALITÉ VENISE-EN-QUÉBEC		
LISTE DES DÉBOURSÉES NOVEMBRE 2025		
FOURNISSEURS	MONTANT	DESCRIPTION
CHÈQUES		
EMRN	2 077.36 \$	SPR-MATÉRIEL MÉDICAL
MISSION COMMUNICATION	1 321.40 \$	PP9-GÉNÉRATRICE GARAGE
DERNAUCOURT B. VÉRONIQUE	847.62 \$	REMB TAXES PAYÉ EN TROP
BOULANGER, MARIE-ÈVE	143.12 \$	ADM-REMB. LOISIRS
C.B.A. EXPERT MAÇONS INC.	7 243.43 \$	H-V-RÉPARATION GRÉPY
COMMISSION SCOLAIRE DES HR	452.96 \$	LOISIRS- CAMP DE JOUR PRODUIT HYG.
MBI EXPERT-CONSEILS	1 149.75 \$	GARAGE-HONORAIRES
RÉGIE PRÉVENTIONNISTE MT-ST-GRÉGOIRE	2 233.50 \$	SII-PRÉVENTIONNISTE VENISE-ST-SÉB.
PG SOLUTION INC.	5 985.50 \$	ADM- LOGICIEL DE REQUÊTES
L'A.P.A.M.	210.16 \$	SSI-INCENDIE DU 28 OCTOBRE
GARAGE RAYMOND	925.68 \$	SSI-ENTRETIEN VEHICULES
TOTAL CHÈQUES	22 590.48 \$	
PRÉLÈVEMENTS		
DANIELLE COMEAU, ING.	8 500.97 \$	PLAN INTERVENTION
DESJARDINS	150.00 \$	FRAIS MENSUEL
GOR'LEAU INC.	574.88 \$	VOIRIE-FUITE POINTE-JAMESON
ALARME JPCOM	1 799.22 \$	CC-CHANGEMENT SYSTREME D'ALARME
AMILIA	115.05 \$	ABONNEMENT ET PAIEMENT EN LIGNE
BORDO, LANA	900.16 \$	ADM-CONCIERGE H-V
LE BUFFET DU CHEF	350.85 \$	ÉLECTIONS-REPAS
DEC ENVIRO	6 856.82 \$	VOIRIE-GARAGE CONTRÔLE
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	4 970.91 \$	CONCIERGERIE BLOCS SANITAIRES
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUN.	661.12 \$	ADM-ENVIRONNEMENT HONORAIRES
GIRARD, SYLVAIN	189.20 \$	VOIRIE-REMB ACHAT DE MATÉRIEL
HYDRO-QUÉBEC	2 570.20 \$	HYDRO-USINE ET PP9
MANGEONS MAISON INC.	344.21 \$	ADM-REPAS ASSEMBLÉE
MINISTÈRE DES FINANCES	628.47 \$	TRACABILITÉ DES SOLS-GARAGE
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	33 594.51 \$	ADM-QUOTE-PART
OUTILLAGE RIOUX	123.48 \$	USINE-OUTILLAGE
OZOGRAM INC.	328.18 \$	USINE- ENTRETIEN RÉSEAU
PAPETERIE COWANSVILLE	97.67 \$	ADM-FOURNITURE DE BUREAU
PROANIMA	2 067.81 \$	SERVICE ANIMALIER
SOLUTIONS MUNICIPALES DUCHARME	2 592.52 \$	BULLETINS VOTE ÉLECTIONS
TÉLUS	168.58 \$	VOIRIE-SSI-SITE
UNI-SELECT CANADA INC.	12.64 \$	VOIRIE-SCCELLANT SILICONE
WARS CONNECT INC.	503.54 \$	C.AUMONT-SYSTÈME DE CAMERA
LA BOUTIQUE DU PLONGEUR	2 351.93 \$	SSI COMPRESSEUR ENT.
BURIE, DANIEL	390.92 \$	VOIRIE-FORMATION REMB.
COMCO CONSTRUCTION INC.	192 510.68 \$	GARAGE-DEC05
DE GRAND MAISON, ERIC	150.00 \$	AMD. REMB SPORT
EUROFINS	3 240.00 \$	AQ-US / ANALYSES D'EAU
FABRIK ART	300.09 \$	VOIRIE-AUTOCOLLANT VOITURE
L'HOMME ET FILS	1 717.44 \$	VOIRIE-ADM-PARCS-SSI
JACQUES THIBAUT	2 161.53 \$	SSI-INSPECTION
KUBOTA ST-JEAN	61.59 \$	VOIRIE-ENT. KUBOTA
LIBRAIRIE LARICO INC.	559.81 \$	BIBLIO-LIVRES
LIBRAIRIE MODERNE	66.00 \$	BILBIO-LIVRES
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	6 564.46 \$	MISE À JOUR - UNITÉS DE COLLECTE
PARALLÈLE 54	1 103.76 \$	GARAGE-HONORAIRE SURVEILLANCE



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



PITNEY BOWES	583.38 \$	ADM- RECHARGE TIMBREUSE
RG TECHNILAB	452.71 \$	SSI-CALIBRATION DE CYINDRE
SERVICE DE CARTE DESJARDINS VISA	3 386.27 \$	VOIRIE-ADM-SSI-DIVERS
SUPER SOIR-FILGO	1 789.16 \$	VOIRIE-SSI-CARBURANT
THIBAUT & ASSOCIÉ	1 126.76 \$	SSI-INSPECTION ÉCHELLE
DU VERT AU ROUGE	12 628.68 \$	ADM-LUMIÈRES DE NOEL
VINCI CONSULTANT	12 760.79 \$	GARAGE-PLAN CHANTIER
VOX AVOCATS INC.	1 695.88 \$	ADM-COUR MUNICIPAL
BENEVA	3 411.73 \$	ADM- ASS- COLLECTIF
FILGO	150.44 \$	SSI-VOIRIE-CARBURANT
FILOCCO MAGALI	23.75 \$	ADM- FOURNITURE DE BUREAU
REIS, JEAN-PIERRE	235.00 \$	BÂTIEMENT-LAVAGE DES VITRES
ADDÉNERGIE TECHNOLOGIES	618.57 \$	ADM- ABONNEMENT BORNES
AMAZON CANADA	2 903.68 \$	ADM-VOIRIE-SSI
AQUA INGENIUM INC.	4 725.47 \$	REFLESION RUISSEAU MC FEE
CASHMAN ANNE	35.00 \$	CCU NOVEMBRE
CBC 2010 INC.	111 003.23 \$	TRAVAUX DEC01+RETENU 51E RUE OUEST
COMCO CONSTRUCTION INC.	77 973.27 \$	GARAGE DEC#05
COURTEMANCHE-L LAURIE	35.00 \$	CCU NOVEMBRE
ENVIRO 5 INC.	2 678.26 \$	STEP-ENT NETTOYAGE DES STATIONS
FERME MARC SÉPUL	1 643.00 \$	VOIRIE-FAUCHAGE DES LEVÉES DE CHEMI
GARAGE MARCIL	2 606.35 \$	VOIRIE-ENTRETIEN ARGO
GARAGE N.M. PATENAUDE	1 413.49 \$	VOIRIE-ENTRETIEN KUBOTA
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR	172.46 \$	LOISIRS-TRANSPORT CABANE À PÊCHE
G.E.S.T.I.M. INC.	3 595.50 \$	URB-HONORAIRES NOVEMBRE
HYDRO QUÉBEC	3 336.66 \$	MPUBLIC-PP8-PARC JAMESON
LALONDE NICOLE	35.00 \$	CCU NOVEMBRE
MASSÉ DOMINIC	35.00 \$	CCU NOVEMBRE
PAPETERIE COWANSVILLE	262.88 \$	ADM-FOURNITURES DE BUREAU
POMPEX	4 743.87 \$	PP2 LOCATION POMPE +SONDE PP8
PORTES DE GARAGE RSM	2 205.41 \$	CASERNE-ENTRETIEN PORTES
RG TECHNILAB	799.08 \$	SSI-SENSEUR O2
ROBICHAUD, DIANE	35.00 \$	CCU NOVEMBRE
RYAN NATALIE	23.88 \$	ADM-REMB REPAS CAUCUS
SANIBERT	999.75 \$	PARCS ET TERRAIN FIN CONTRAT
SERRES ET PÉPINIÈRES CHAMPLAIN	46 728.14 \$	AMÉNAGEMENT ANNUEL+AJOUT
SHELLEX GROUPE CONSEIL	8 853.07 \$	AME-TROTOIRE
SOLUTIONS MUNICIPALES DUCHARMES	4 039.02 \$	ÉLECTIONS-BULLETINS DE VOTES
TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS	599 023.79 \$	
<u>TOTAUX DÉBOURSÉS</u>	<u>621 614.27 \$</u>	
SALAIRES DU MOIS DE NOVEMBRE	150 365.45 \$	
ENGAGEMENTS MENSUEL		
521 292.38 \$		
<u>GRAND TOTAUX</u>	<u>771 979.72 \$</u>	